



V CONFÉRENCE DE L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La V Conférence de l'Observatoire International de Démocratie Participative qui s'est tenue à Saint Sébastien, sous le titre « Apprendre à participer et construire la citoyenneté » s'est déroulée en deux blocs de travail.

Au premier d'entre eux, qui a eu lieu les 8 et 9 novembre 2005, en sessions internes ont assisté les villes membres, les villes impliquées dans le projet de l'Observatoire Local de Démocratie Participative, ainsi que les entités collaboratrices et les villes stimulatrices du Forum des Autorités Locales de Périphérie.

Lors de ces sessions internes, on a travaillé sur l'élaboration de l'indice de démocratie participative et sur le rôle qu'ont joué les Observatoires Locaux de Démocratie Participative dans leur construction. Il a également été question de la relation avec le Forum des Autorités Locales et l'organisation « Villes et Gouvernements Locaux Unis » (VGLU).

Les membres collaborateurs, conformément aux accords de Buenos-Aires de 2004, se sont mis d'accord sur le fait de se réaffirmer en tant que groupe spécifique au sein de l'OIDP — en remerciant sa reconnaissance — en générant des espaces propres sur le site de l'Observatoire et en s'engageant à faire connaître tous leurs travaux et activités liées à la démocratie participative, en promouvant des espaces de débat et de réflexion théorique, en se mettant à la disposition de tous les membres et municipalités qui soient intéressés et en collaborant avec les groupes de travail de l'OIDP.

Lors du second bloc, qui a eu lieu en sessions ouvertes les 10 et 11 novembre, 400 personnes environ, venus de différentes villes d'Espagne, d'Europe, d'Amérique Latine, du Canada, du secteur technique, politique, académique, des différentes administrations et des professionnels, ainsi que d'associations et citoyenneté non organisée, moyens de communication, ont réfléchi et débattu sur

le thème central « Apprendre à participer et construire la citoyenneté » et autour de trois grands axes : « Participation et transformation sociale », « Identité et citoyenneté » et « Participation et communication ».

Voici donc le résultat de la réflexion et du débat :

DECLARATION FINALE « Donostia 2005 »

Le système démocratique se maintient dans la reconnaissance de la souveraineté populaire. Mais la démocratie ne nous est ni imposée, ni construite, au contraire, nous la construisons chaque jour, entre tous. La participation de la citoyenneté est un facteur indispensable dans l'élaboration des politiques qui affectent sa liberté et sa qualité de vie, autrement dit son bonheur. Cette reconnaissance implique que le maintien du système soit une tâche collective, qui concerne toutes les personnes et qui s'effectue chaque jour, avec l'intervention de chacun d'entre nous.

La globalisation provoque des changements substantiels dans les modes de production et de distribution, dans les formes et dans le contenu des relations entre les personnes et les pays, dans les échanges commerciaux et la consommation et dans l'utilisation du territoire et des ressources naturelles.

Ce phénomène provoque de nouvelles façons de bafouer les droits (émigration forcée pour raisons économiques, discrimination sexuelle, ethnique, culturelle...) et favorise la création de nouvelles poches d'exclusion sociale, dont le combat et l'éradication requièrent des interventions positives de la part des pouvoirs publics qui sont confrontés aux logiques simplement économiques, du marché.

Pour changer cette réalité, en plus des politiques urbanistiques, sociales, éducatives, économiques... on a besoin de politiques qui mettent en avant le respect et l'approfondissement des droits des personnes, qui renforcent la démocratie, pour que celle-ci soit réellement participative et égalitaire, et continue d'être le système qui permette d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes.

Ce renforcement implique de récupérer la parole, la présence et la rencontre des différents savoirs des citoyens. On a besoin d'espaces et de canaux qui permettent la création partagée des réponses, en prenant comme point de départ les différents regards et en traduisant les différents langages.

Il faut lutter contre la tendance centrifuge qui rejette de vastes couches de la population et les éloigne des secteurs de prises de décision, soit par manque d'identification avec la communauté, soit par l'abstention causée par le mécontentement ou de la méfiance. Ici, les processus de participation, peuvent jouer un rôle essentiel pour favoriser cette identité, ce sentiment d'appartenance qui va au-delà de la famille et du groupe.

Mais il est quasiment impossible d'opérer des changements sociaux sans transformations individuelles. Ces processus de participation, l'implication des personnes dans les affaires collectives, sont eux aussi des processus éducatifs, où l'on apprend de nouvelles formes de se connaître et de travailler ensemble, à partir du quotidien, en transformant l'apprentissage en enseignement, et tout deux en transformation personnelle et collective.

D'autre part, les stratégies communicatives ont une importance non négligeable. Sans communication il n'y a pas de relation, sans reconnaissance il n'y a pas de dialogue, et sans engagement il n'y a pas de participation. C'est pour cette raison, que les processus de participation doivent disposer de canaux et de stratégies de communication propres, en tant qu'élément fondamental.

Il s'avère nécessaire d'incorporer les moyens de communication, en tant qu'agents actifs dans ces processus, tout en provoquant la réflexion sur leur rôle dans une meilleure qualité de la démocratie.

Les personnes ne devraient pas être de simples sujets passifs de droits, mais bel et bien des acteurs qui s'impliquent dans la création des possibles futurs. Les gouvernements devraient être des agents actifs qui facilitent l'abordage collectif pour un meilleur emploi de ces droits et ne devraient surtout pas se limiter à leur simple protection formelle.

Dans ce contexte, la démocratie nous est présentée comme un cadre régulateur, comme un espace où partager les pouvoirs et les capacités, avec un énorme potentiel pour créer, recréer et transformer. Mais elle nous apparaît également comme une aspiration renouvelée, comme un objectif à atteindre, depuis la conviction qu'il reste du chemin à parcourir et qu'un autre monde est possible.

Les lignes stratégiques dont on donne le détail sont le résultat de ces travaux, sous forme de résumé et, par la même occasion, on essaye qu'ils puissent être utiles lors de futurs débats. Il convient de souligner que ces lignes sont le reflet de la majeure partie du travail qui a été réalisé au cours de ces journées. Elles ne ferment pas le débat, bien au contraire, puisqu'elles essaient de montrer les éléments qui doivent rendre possible sa continuité.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

AXE 1. PARTICIPATION ET TRANSFORMATION SOCIALE

Dans l'organisation interne

1. Analyser et diagnostiquer le contexte actuel au niveau politique (en recueillant ses volontés), technique (en les impliquant dans ce projet), et citoyen (en ciblant ses besoins).

2. Former des techniciens en processus de participation et alerter les politiciens et les techniciens sur l'importance du citoyen dans le travail de l'administration.

3. Adapter les effectifs, augmenter la transversalité et les canaux de communications internes.

Dans les relations entre les administrations

4. Promouvoir l'implication d'autres administrations dans les processus de participation, par l'intermédiaire de l'administration locale.

5. Créer des espaces de coordination inter-administrative pour apporter des réponses aux besoins des citoyens.

6. Impulser un pacte local pour la répartition des ressources, clarification des compétences et facilitation de relations.

Dans les relations avec les agents économiques

7. Sensibiliser et impliquer les agents économiques sur le territoire, en favorisant la création d'observatoires économiques, forums thématiques sur les plans stratégiques, ainsi que les stimulants aux entreprises engagées et qui proposent des ressources.

8. Promouvoir l'économie sociale depuis l'intervention publique comme stratégie de développement local.

9. Établir des critères de participation éthique et de viabilité dans les contrats publics.

10. Permettre la démocratisation des organisations des agents économiques (associations professionnelles).

Dans les relations avec le tissu associatif

11. Faciliter la participation des associations depuis le début des processus, en favorisant la confiance et la coresponsabilité et à travers les canaux de communication formels et informels.

12. Promouvoir la démocratisation des associations.

13. Doter les associations et les processus de ressources : formation et captation, temps et espaces de rencontres adéquats, dotation budgétaire.

Dans les relations avec la citoyenneté non organisée

14. Adapter l'organisation interne des administrations en tenant compte des besoins du (de la) citoyen(ne) : simplifier la bureaucratie, améliorer la communication, guichet unique...

15. Promouvoir les processus de participation spécialement conçus pour la participation du (de la) citoyen(ne) à titre individuel : nouvelles technologies, budget participatifs, assemblées ouvertes...

16. Renforcer, les équipements et les professionnels « de proximité » dans l'administration (travailleurs - médiateurs communautaires, centres civiques, écoles publiques).

AXE 2. IDENTITÉ ET CITOYENNETÉ

17. Reconnaître l'existence d'identités différentes au sein de n'importe quelle communauté, comme réquisit indispensable au développement de stratégies de participation et implication.

18. Concevoir des stratégies de recherche de toutes les identités, afin de garantir une majeure représentation sociale.

19. Faciliter les conditions d'équité et d'égalité qui évitent la marginalisation de certaines identités depuis le début, en utilisant des styles de communication qui mettent en valeur la contribution des personnes participantes et évitent les dynamiques excessivement sexistes ou divergentes.

20. Renforcer le rôle du personnel technique dans le design des différentes perspectives de la réalité à transformer, en fonction des différentes identités.

21. Promouvoir la perspective de genre comme une vision transversale dans toutes les interventions publiques. Développer des indicateurs de genre dans tous les types de politiques publiques.

22. Concevoir des espaces et des temps qui soient différenciés par genre ou mixtes selon la nature de l'action à développer.

23. Gérer le conflit comme s'il s'agissait d'un élément positif de croissance personnelle et collective, en se basant sur le respect des différentes identités, à partir de la recherche de points de rencontre et renforcer les points en commun afin de construire ensemble une identité partagée entre tous.

24. Favoriser la perspective pédagogique des processus de fabrication pour développer de nouvelles formes de relations entre les différentes identités qui permettent un meilleur processus d'apprentissage et de connaissance partagé, à partir du respect de la différence.

25. Faciliter la présence des agents externes pour la dynamisation des processus qui facilitent la création collective.

26. Favoriser l'engagement politique pour inciter le « renforcement de pouvoir » des différents acteurs qui composent le processus de participation.

AXE 3. PARTICIPATION ET COMMUNICATION

27. Promouvoir un changement d'attitude et l'implication de tous les acteurs pour rendre possible une bonne communication : une citoyenneté qui soit plus active ; des moyens de communication avec plus de responsabilité sociale ; une administration qui ouvre des canaux et qui propose des temps et des espaces consacrés à la communication et à la participation.

28. Promouvoir la réalisation d'un engagement ou pacte entre tous les acteurs (citoyenneté, administration et moyens de communication) qui mise sur l'éducation dans la participation, l'élaboration et le respect de codes éthiques et de « Plans de communication ».

29. Concevoir des stratégies publiques pour améliorer la connaissance et la confiance entre les différents agents sociaux, en utilisant pour ce faire, les moyens de communication.

30. Faciliter l'information adéquate aux personnes qui travaillent dans les administrations publiques, organismes sociaux et citoyenneté en général, afin qu'elles puissent utiliser convenablement les moyens de communication.

31. Promouvoir les instruments de contrôle social sur les moyens de communication, par l'intermédiaire, par exemple, des « observatoires sociaux », participation aux organes de gestion et mécanismes de contraste de l'information qui garantissent le pluralisme et la participation des citoyens.

32. Incorporer le système éducatif à la tâche qui consiste à éduquer pour la participation et la communication.